



## La Boîte à Papiers et LNE, une longue histoire qui se termine bien



*La Boîte à Papiers est une entreprise régionale reconnue en matière de collecte et de traitement de déchets. Ce sont aujourd'hui environ 1 600 clients qui lui confient la collecte et le traitement de leurs déchets autour des prestations suivantes :*

*Pour les collectivités* Tri des emballages ménagers : 21 000 tonnes / an , *Gestion de déchetteries*

***Pour les professionnels :** Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) auprès des professionnels de santé : **82 tonnes / an** ; Collecte et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), piles **5 500 tonnes / an** ; Collecte des papiers cartons, archives et autres déchets industriels **600 tonnes / an** ; Collecte des huiles alimentaires usagées **23 tonnes / an** ; Collecte des textiles **575 tonnes / an** ; Collecte des plastiques et autres déchets **200 tonnes / an***

### Historique

Au cours des années 1980, plusieurs associations dont la FLEPNA lancent l'idée du recyclage des papiers à Limoges. En 1985, la FLEPNA organise une collecte de vieux annuaires téléphoniques. Plusieurs actions militantes sont faites, en incitant les habitants à déposer leurs vieux papier et leurs annuaires téléphoniques en bas des immeubles, sur les trottoirs, et les bénévoles des associations les ramassent et les portent au seul récupérateur de Limoges. Et cela marche, même si les responsables politiques de l'époque nous disent « cela ne marchera jamais »

**La Boîte à Papiers est née en 1990**, à l'initiative d'un petit groupe d'amis, dont Jean Paul Suchaud qui était membre du Club Nature L'Ecrevisse dès la création de la FLEPNA. Ces militants, motivés par l'environnement et soucieux de venir en aide à des personnes en situation d'exclusion, décident d'organiser à Limoges une collecte en porte à porte de vieux papiers pour leur apporter quelques revenus. **L'association est créée en 1991.**

**De 1991 à 1994, elle grandit**, emploie des personnes bénéficiaires du RMI et collecte plusieurs centaines de tonnes de papiers chaque année.

**En 1994**, un contrat tripartite est signé entre l'association, la ville de Limoges et la Société des Papeteries du Limousin. La boîte à Papiers est désormais rémunérée pour son activité de collecte qui permet d'éliminer le papier des ordures ménagères et d'en faire économiser le coût d'incinération à la collectivité et assure la garantie d'un prix de reprise stable par les Papeteries du Limousin.. Grâce à ce contrat, 3 emplois sont consolidés, 4 nouveaux bénéficiaires du RMI sont accueillis, 630 tonnes de papiers sont récoltés en 1995.

**L'année 1996** voit la collecte sélective de déchets ménagers se mettre en place à Limoges. La Boîte à Papier se donne les moyens de devenir **une véritable entreprise d'insertion professionnelle**, avec le soutien financier de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional. Fin 1997, la Boîte à Papiers emploie 30 salariés dont 22 en insertion professionnelle, il y en aura 42 en mai 1998.

**En 1998**, la Boîte à Papiers décide de créer une société anonyme « la Boîte à Papiers SA ». Son activité est contrôlée par un Conseil d'Administration dont l'actionnaire majoritaire est l'association, avec les associations la FLEPNA et ACTE (Association limousine de Création de Travail et d'Expérimentation sociale) à ses côtés.

**La FLEPNA décide une participation de 10000F.** Ce sera l'objet d'une assemblée générale

extraordinaire le 15 mai 1998, et d'un vote partagé avec 8 voix pour et 5 voix contre.

## **L'actualité**

**En 2016**, les salariés cadres, au nombre de 5, proposent de racheter la société et de créer une société par actions simplifiées, une SAS, et obtiennent l'accord du conseil d'administration. Cette transformation se fera en gardant l'esprit de la société actuelle, en particulier sa vocation d'entreprise d'insertion.

Pour ce faire, **les salariés rachètent les parts** de l'association la Boîte à Papiers mais aussi celles de la FLEPNA, devenue LNE et de l'association ACTE.

L'évaluation financière des 200 parts de LNE s'élève à 12500€. Il est à noter que l'association la Boîte à Papier, détentrice en 2016 de 95 % des parts, a également décidé de faire un don de 16000€ à LNE en souvenir de son soutien initial et du long parcours effectué ensemble depuis le début de son activité.

Voici donc la fin de ce parcours assumé en commun, fin qui tombe à pic pour LNE qui connaît actuellement des difficultés de trésorerie dues au retard de paiement de financements publics.

**Merci à l'association « la Boîte à Papiers », et bonne chance à la  
SAS « La Boîte à Papiers »**